

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026-02-25-002

Séance du 25 février 2026

Date de convocation : 12 février 2026

Date d'affichage de la convocation : 12 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS – ABSENTS – PROCURATIONS :

	PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A		PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A
Anne FABIANO CONTIGLIANI	P		Corinne DEBARREIX- PAGE	A	C. GUILLEMOT
Christian GUILLEMOT	P		François CREVOLA	A	
Virginie BECQUET	P		Maryse PACCARD	A	P. BELAIR
Mustafa SARIKAYA	A		Carine MOUSTAUD	A	
Philippe BELAIR	P		Jean-Claude PERON	P	
Aurore SAMIER	P		Inès DUBOIS	A	F. GENILLON
Gilbert BARRIQUAND	P		Pascal JUSSEAUME	P	
Laurence RAVEROT	P		Amara BOUDIB	P	
Irène TOST	A		Anne PIRAT	P	
Christian PRADIER	P		Nadine CHAMARD- COQUAZ	P	
Jean-Luc CHARVET	A	A. FABIANO CONTIGLIANI	Eugène TURLET	A	L. RAVEROT
René BERTRAND	P		Catalina GARCIA	A	
Franck GENILLON	P		Anthony RAMBEAU	P	

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian GUILLEMOT

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 16

Pouvoirs : 5

Nombre de conseillers votants : 21

Quorum : 14

Objet : FINANCES - Affectation anticipée du résultat 2025

Rapporteur : Aurore SAMIER, cinquième Adjointe

Madame Samier expose à l'assemblée que le Code Général des Collectivités permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte financier unique et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ainsi, l'exécution budgétaire 2025 est la suivante :

		DEPENSES dont charges rattachées	RECETTES dont produits rattachés	SOLDE (R-D)
REALISATIONS DE L'EXERCICE N (mandats et titres)	section de fonctionnement	6 692 755,84 €	7 339 020,08 €	646 264,24 €
	section d'investissement	2 020 949,68 €	2 207 881,27 €	186 931,59 €
REPORTS EXERCICE N-1	Reports en section de		1 243 116,18 €	1 243 116,18 €
	Reports en section d'investissement		142 988,51 €	142 988,51 €
TOTAL EXERCICE	réalisations + reports N-1	8 713 705,52 €	10 933 006,04 €	3 605 405,21 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	section de fonctionnement			
	section d'investissement	552 920,33 €	211 055,40 €	-341 864,93 €
	TOTAL	552 920,33 €	211 055,40 €	-341 864,93 €
				solde définitif par section
RESULTAT CUMULE	section de fonctionnement	6 692 755,84 €	8 582 136,26 €	1 889 380,42 €
	section d'investissement	2 573 870,01 €	2 561 925,18 €	- 11 944,83 €
	TOTAL CUMULE	9 266 625,85 €	11 144 061,44 €	1 877 435,59 €

De ce fait, le tableau des résultats de l'exercice 2025 est le suivant :

Résultat global de la section de fonctionnement 2025	1 889 380,42 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2025	329 920,10 €
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2025	-341 864,93 €
Couverture du besoin de financement 2025 (compte 1068)	11 944,83 €
Dotation complémentaire de réserve (compte 1068)	638 350,00 €
Solde du résultat de fonctionnement – report compte R 002	1 239 085,59 €

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2026, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte financier unique.

Vu les articles L. 2311-5 et L1612-32 du CGCT,

Vu le décret 2025-1428 du 30/12/2025,

Il est proposé à l'Assemblée d'affecter l'excédent de fonctionnement d'un montant de 1 889 380,42 € comme suit :

- Un report en recettes de fonctionnement au compte R002 d'un montant de 1 239 085,59 €
- Une affectation en recettes d'investissement au compte 1068 d'un montant de 650 294,83 €.

Madame la Maire invite le Conseil Municipal à délibérer,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025 sur l'exercice 2026 telle qu'indiquée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

La Maire, Anne FABIANO CONTIGLIANI

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20260225-2026-02-25-002-DE
Date de réception préfecture : 04/03/2026